

LES FAITS AVANT LES CLICS SENSATIONNALISTES : MISE AU POINT SUR UN ARTICLE BOURRÉ D'INFORMATION MANIPULÉE SANS CONTEXTE

Beauharnois, le 18 janvier 2024 – La Ville de Beauharnois souhaite réagir à l'article publié par le Journal de Montréal intitulé « Alcool, virées à l'hôtel, homards et même des chats aux frais des contribuables de Beauharnois », qui présente des informations manipulées offertes sans contexte ou justificatif.

Il est important de rappeler que les dépenses mentionnées dans cet article représentent moins de 0,1 % du budget total de la Ville. Malheureusement, le titre de cet article - clairement accrocheur et sensationnaliste - ainsi que plusieurs données ou dépenses faussement attribuées ou additionnées présentent une vision biaisée de la réalité, créant ainsi une perception erronée auprès du public.

Au cours des trois dernières années, les priorités de la Ville ont été, entre autres, le redressement de nos finances publiques et l'amélioration du climat de travail au sein de l'appareil municipal. Ces initiatives ont permis de renforcer notre capacité à mieux servir les citoyens tout en assurant une gestion rigoureuse et responsable de nos ressources.

Afin de clarifier les faits et d'assurer une compréhension juste et transparente de la gestion municipale de la Ville, voici certaines précisions et informations, pour accompagner la série de montants confus et mélangés énumérés dans l'article en question.

POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT ET SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

À Beauharnois, il est privilégié d'utiliser la carte de crédit au lieu d'un compte de dépenses dans certaines circonstances, et pour plusieurs raisons : éviter les délais administratifs pour le traitement du compte de dépenses, éviter à l'employé d'assumer les frais le temps du remboursement et parce que pour certains fournisseurs, le seul moyen de paiement est maintenant la carte de crédit. Dans tous les cas, et ce peu importe la méthode de paiement, la trésorière repasse et approuve toutes les dépenses encourues dans les bonnes affectations du budget, et elles sont toutes incluses mensuellement pour approbation par une résolution du conseil, qui a accès à tout. Dans plusieurs autres cas, pour les achats chez des fournisseurs locaux courants, un compte est ouvert et le traitement des factures se fait sous forme de paiement bancaire par chèque.

ADOPTION DES CHATS ELLICE ET LOUIS

La Ville a adopté du refuge local de l'époque, autour de l'automne 2023, deux chatons nommés Ellice et Louis. La démarche s'est faite en consultation des employés municipaux. Les nombreux avantages de leur présence dans l'hôtel de ville dépassent largement les maigres dépenses étant associés à prendre soin de ces deux animaux. L'objectif de l'arrivée de ces chats est la zoothérapie au sein du personnel, mais aussi des citoyens qui se présentent à l'hôtel de ville.

Il n'est pas rare que les citoyens en attente de leur rendez-vous au sein de la ville prennent quelques minutes pour jouer avec eux ou les câliner, et nombreux sont les commentaires positifs. Au sein du personnel, l'avantage de leur présence est notable : certains employés plus solitaires sortent de leur espace de travail pour venir voir les chats et ainsi socialiser. Les recherches sur la zoothérapie suggèrent que le simple fait d'être en présence d'animaux peut avoir de multiples bienfaits pour la santé physique et mentale. Depuis, des études ont pu démontrer les effets psychologiques et physiologiques du contact avec les animaux : amélioration de l'humeur, réduction de l'anxiété et du stress, de la pression artérielle et du rythme cardiaque, augmentation de la concentration et de la motivation (A. H. Fine, 2015). Nous le remarquons ici au bureau.

LAC-À-L'ÉPAULE ET RÉUNIONS STRATÉGIQUES

L'article qualifie de « virées à l'hôtel » **une** rencontre professionnelle stratégique avec plusieurs élus et membres de l'administration municipale. En effet, la Ville a tenu à l'automne 2023 un lac-à-l'épaule à l'Auberge Handfield. Le concept existe depuis longtemps au sein de différentes organisations privées et publiques et est même de plus en plus populaire : le huis clos et le lac à l'épaule permettent de créer un environnement propice à la réflexion, à l'échange confidentiel et à la prise de décisions stratégiques, en favorisant une concentration optimale et une collaboration authentique entre les participants.

ACTIVITÉS DE RECONNAISSANCE ET DE COHÉSION ÉQUIPE

Les dépenses liées aux activités de consolidation d'équipe (*team building*) et de reconnaissance, comme les diners hotdogs, le tournoi de golf ou autre, servent d'investissement au sein des équipes de travail. L'objectif de l'administration est de s'assurer du bien-être de ses employés, afin de favoriser un environnement de travail inclusif, agréable et où la rétention du personnel se fait plus naturellement. En favorisant un sentiment d'appartenance et de camaraderie, le concept de team building peut améliorer la satisfaction des employés, réduire le stress et créer un environnement de travail plus positif. Contrairement à de vieilles croyances, la nouvelle génération de travailleurs recherche beaucoup plus qu'un simple salaire dans le choix de leur emploi : ils souhaitent un climat de travail sain et agréable, de la reconnaissance et de l'implication.

Alain Dubuc, maire de la Ville, a également tenu à souligner l'importance des efforts déployés pour soutenir les employés municipaux :

« Je demeure convaincu que les activités de reconnaissance et de team building offertes à nos employés sont essentielles pour créer un environnement de travail sain et motivant. Une organisation efficace repose sur des équipes engagées et valorisées. Ces investissements, qui représentent un pourcentage minime du budget annuel de la Ville, ne sont pas des dépenses superflues, mais bien des choix stratégiques qui ont un impact direct sur la qualité des services offerts à nos citoyens. C'est le mandat que j'ai donné à la directrice générale lors de son embauche, et je ne peux que constater la valeur ajoutée au sein de l'organisation. »

PARTICIPATION À DES CONGRÈS MUNICIPAUX ET DÉPENSES RELATIVES AUX REPAS ET À L'ALCOOL

Il fait partie du rôle et des responsabilités des élus et gestionnaires municipaux de participer à certains congrès. L'avantage de participer à ces congrès et assises? Le renforcement des liens avec les autres municipalités et fournisseurs, l'accès à des informations précieuses, la visibilité de la Ville, le

développement des compétences par les formations offertes, entre autres; le tout pour une meilleure gestion au sein de l'appareil municipal et dans l'intérêt du citoyen.

Il est essentiel de préciser que les dépenses liées aux congrès, repas et déplacements, présentés dans l'article comme exagérés, se situent dans la moyenne des coûts associés à ce type d'activités. Ces dépenses sont encadrées par des politiques strictes et visent à permettre aux employés municipaux de participer à des événements professionnels qui enrichissent leurs compétences et renforcent l'expertise de la Ville au bénéfice des citoyens. De plus, il est important de souligner que les employés municipaux adoptent souvent une attitude exemplaire en ne réclamant pas l'ensemble des frais admissibles qui pourraient leur être dus, témoignant ainsi de leur engagement envers une gestion responsable des ressources publiques. Il est à noter aussi que pour toutes les rencontres, séances d'information publique, présences à un congrès ou traitement d'un dossier hors des heures normales de bureau, aucun gestionnaire ne se voit recevoir une rémunération supplémentaire. Tout au long de l'année, la Ville choisit de ne pas participer à plusieurs autres événements qu'elle considère comme n'apportant pas de valeur ajoutée.

L'article critique de manière infondée les relevés de dépenses pour des repas. Pourtant, ces frais s'expliquent par divers contextes professionnels : formations, rencontres stratégiques ou réunions intermunicipales. Ces frais sont encadrés par notre politique interne et toujours justifiés par les activités municipales. Contrairement à ce qui est présenté comme un « festif souper au homard », il s'agissait en réalité d'un plat simple de macaroni au fromage avec des morceaux de homard, figurant sur le menu standard d'un restaurant local. Ce repas était loin d'être extravagant et reflète des choix raisonnables, conformes à la politique de dépenses de la Ville.

Il n'y a pas de consommation d'alcool dans le cadre du travail. Personne n'est assis à son bureau avec un verre de vin ou aucun employé ne consomme une bière avant de conduire un véhicule de la Ville. Comme la grande majorité des employeurs privés ou publics, nous servons en effet de l'alcool de façon modérée à certains événements, notamment le party de Noël. Se voulant festif, cet événement est pour nous l'occasion de reconnaître le travail des employés tout au long de l'année et est très apprécié de tous. Aucune exagération n'est notée et l'organisation s'assure toujours que tous puissent profiter en toute sécurité de leur soirée, et de leur retour à la maison. Contrairement à ce qui semble être sous-entendu, dans plusieurs autres contextes, comme le lac-à-l'épaule, les gestionnaires et élu.e.s utilisent leur argent personnel pour leur consommation d'alcool, encore une fois en toute modération et surtout lorsque le contexte s'y prête, bien évidemment.

GESTION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET ACHAT DE MOBILIER

La Ville n'achète pas de meubles luxueux, au contraire. Le prix du mobilier acheté dans les dernières années est de loin raisonnable et dans la moyenne standard des prix courants pour le même type de produit, et aucun meuble n'est fait sur mesure, contrairement à ce qu'on peut voir dans d'autres organisations.

Dans le cadre des travaux de réaménagement des bureaux à l'hôtel de ville, un enjeu de temps et de ressources nous forçait à passer certaines dépenses sur carte de crédit, mais toujours dans le respect de la politique de gestion contractuelle et de la délégation de pouvoir au niveau des dépenses.

L'enveloppe globale des dépenses liées à ce projet a fait l'objet d'une résolution de conseil en bonne et due forme.

La Ville tient à réaffirmer son engagement envers une gestion rigoureuse, transparente et responsable des fonds publics. Pour toute question ou préoccupation, nous invitons les citoyens à communiquer directement avec la Ville. Nous demeurons disponibles pour fournir des éclaircissements et continuer de travailler en toute transparence pour le bien de notre communauté.

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228 | Cell : 514 577-1567

communications@ville.beauharnois.qc.ca